

LIFTING scolaire

SIERRE | Le menu du Conseil général était copieux. Si le budget 2007 et le centre-ville ont fait office de plat de résistance, la Municipalité a aussi présenté son «plan directeur des écoles».

BERTRAND CRITTIN

Aujourd'hui, le plan d'aménagement et d'urbanisation du centre-ville cristallise toutes les attentions. Surfant sur la dynamique vague de la réflexion, la Commune s'est penchée au chevet d'un autre grand malade: les infrastructures scolaires. Sierre a beau s'autoproclamer cité de la formation – un titre pas tout à fait usurpé au regard de la HEVs –, les élèves du primaire et du secondaire méritent des équipements de meilleure qualité et performants. Certains bâtiments sont vieillots, ne répondent plus aux normes pédagogiques et de sécurité, sont exigus ou mal utilisés. Jean-Paul Salamin, en charge de l'édilité et de l'urbanisme, ne contourne pas la réalité et «convient qu'il faut réorganiser le puzzle des bâtiments des écoles sierroises et leur donner un coup de jeune». La Direction des Ecoles et le Service d'édilité ont mené une réflexion, qui a abouti à un plan directeur des écoles. Ses grandes lignes ont été dévoilées au Conseil général la semaine dernière. Dix ans, au minimum, seront nécessaires, pour le voir aboutir.

• LES AMÉNAGEMENTS

Quelques immeubles seront aménagés et assainis au niveau primaire. L'école de Borzuat, proche de la future crèche et cantine (place de l'Europe), jouera un rôle stratégique. Elle sera adaptée aux nouvelles normes, on y établira des équipements sportifs modernes, alors qu'un projet d'extension est possible, correspondant à 12 salles de classes supplémentaires. L'achèvement du rez-de-chaussée des Glariers permettra aussi d'accueillir de nouvelles salles de classes. L'école de Granges sera assainie et une salle de gymnastique aménagée.

• LES TRANSFERTS

A terme, l'école de Beaulieu est condamnée. Les élèves déménageront à Borzuat. Les degrés secondaires I et II sont également concernés par les changements. C'est un vrai jeu de chaises musicales qui va se mettre en place. Sa faisabilité dépendra de la construction du complexe de la gare, au sud des voies CFF (voir encadré ci-contre). Celui-ci pourrait héberger les classes du cycle d'orientation des Liddes, qui retrouverait sa fonction originelle pour le primaire. L'École de commerce et de culture générale rejoindrait le futur complexe de la gare, libérant son bâtiment pour le CO de Goubing, aujourd'hui trop à l'étroit. Des assainissements seront toutefois nécessaires.

Le complexe de la gare accueillerait entre 500 et 550 élèves, abritant notamment un établissement du secondaire II, totalement bilingue.

Une question de confiance

B.C. | Les conseillers généraux sierrois ont de nouveaux droits. Et ils en ont fait usage. Pour la première fois, ils se sont penchés sur le budget de la Municipalité, rubrique après rubrique. Avec la «permission» d'amender les dépenses non liées et supérieures à 50'000 francs. Trois propositions de la Commission de gestion n'ont pas été sujettes à discussions et acceptées: les engagements financiers pour le Musée valaisan de la vigne et du vin ont passé de 400'000 à 170'000 francs, ceux pour le campus de la rue du Bourg (Maison Wiesel) de 400'000 à 215'000 francs; l'investissement de 100'000 francs pour un parc roller skate à

Noës a été purement annulé. Le crédit d'engagement pour le parvis de l'Hôtel de ville, 2 millions de francs, a suscité le débat. Le sujet, sensible, touche au grand projet du centre-ville. La Commission de gestion a estimé manquer d'informations pour accepter une somme aussi importante et a décidé de la ramener à 450'000 francs. Amer, Manfred Stucky n'a pas accepté le reproche et le soi-disant «manque de vision politique de la Commune». Vice-président, François Genoud a lui aussi défendu le projet bec et ongles. En vain! radicaux et démocrates-chrétiens s'opposaient à leurs élus, appuyés par la gauche. Après une sus-

pension de séance, l'amendement était accepté par 36 voix contre 7 refus. Conséquence: les travaux de la place de l'Hôtel de ville, prévus à l'automne 2007, seront reportés de quelques mois.

Le budget amendé de la Ville de Sierre sera finalement accepté par les trois groupes politiques. Après cette passe d'armes, la confiance entre l'Exécutif et le Législatif est-elle brisée? L'avenir se chargera de répondre à l'interrogation. Mais cette nouvelle méthode de vote a démontré qu'il faudra trouver un équilibre entre le dialogue constructif, le processus participatif et l'improductive lutte des pouvoirs.